

l'Allemagne, la France, et, dans une moindre mesure, l'Italie, sont demeurés parmi les dix principaux fournisseurs du Canada, conservant diverses parts de notre marché d'importation au fil des décennies. Plus récemment, toutefois, de nouveaux fournisseurs ont réussi à se tailler une place parmi nos dix principales sources d'importation, notamment le Mexique, la Chine, le Taïpei chinois (Taïwan) et la Corée du Sud.

Pour ce qui est des exportations aussi bien que des importations, le Canada a des rapports de longue date avec les États-Unis, le Japon, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France et l'Italie, nos partenaires du G-7. C'est avec les États-Unis que nos liens commerciaux sont de loin les plus importants. Si la proximité géographique semble être le facteur le plus visible de ces rapports, les accords tels que le Pacte de l'automobile (1965), l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (1989) et l'ALENA (1994) y jouent aussi un rôle important. La croissance économique considérable et soutenue dont les deux pays jouissent depuis un certain temps — en particulier l'expansion dont bénéficient les États-Unis depuis une décennie — a contribué dans une mesure importante à l'intensification des échanges bilatéraux de produits et de services.

La structure du commerce extérieur du Canada témoigne aussi de la tendance à la mondialisation des processus de production, laquelle favorise le développement des échanges. Cet aspect de la mondialisation consiste à diviser la production en un certain nombre de stades, chaque pays se spécialisant dans un ou plusieurs de ces stades plutôt que par produit. La mondialisation des processus de production permet à un pays donné de fabriquer des produits pour l'exportation à partir de matières premières, de biens intermédiaires ou de services qu'il importe. Dans certains cas, la production passe par plusieurs pays avant d'aboutir à l'article fini, et le même produit peut entrer dans un pays donné et en sortir plusieurs fois au cours du processus. Par conséquent, les importations ont augmenté de pair avec les exportations au cours des dernières années. La multiplication et la croissance rapides des filiales et autres sociétés associées, dont la présence commerciale facilite les échanges de biens et de services, constituent un facteur connexe qui a influé considérablement sur le commerce international.

³ Le compte courant présente le bilan des transactions du Canada avec le reste du monde, y compris les exportations et les importations de marchandises et de services, les encaissements et les paiements de revenus d'investissement et les transferts.

Ces dernières années, notre balance du commerce des marchandises et des services est devenue plus favorable, les exportations augmentant plus vite que les importations. Par suite de cette tendance, le compte courant³ du Canada a enregistré un excédent au premier semestre de 2000, ce qui a mis fin à une position historiquement déficitaire.

Tendances de l'investissement

Vecteurs de croissance économique, les courants d'investissements bilatéraux procurent des avantages concrets au Canada, qu'il s'agisse de nouveaux débouchés ou de l'accès à des intrants compétitifs et à la recherche-développement (R-D), facteurs qui déterminent le transfert de connaissances, techniques aussi bien que de gestion, et la création d'emplois. Les investissements ont continué à augmenter, mais en termes absolus seulement. Contrairement à celle du commerce extérieur, la part des investissements étrangers directs (IED) dans l'économie canadienne a diminué, le taux des IED par rapport au PIB canadien étant passé de 35 p. 100 en 1961 à un creux de 19 p. 100 en 1990 avant de remonter à 25 p. 100 en 1999. Si elle témoigne de l'évolution des politiques d'investissement appliquées par le gouvernement canadien, cette courbe est aussi déterminée par l'attrait que le Canada a présenté dans les années 1990 pour les investisseurs étrangers relativement à d'autres pays. Dans les années 1970, le gouvernement canadien a créé l'Agence d'examen de l'investissement étranger (AEIE) afin de limiter la part — qui était très élevée — des intérêts étrangers dans les secteurs primaire et secondaire du Canada. Le gouvernement exigeait alors que les acquisitions par des intérêts étrangers et les nouvelles entreprises sous contrôle étranger procurent des avantages sensibles à notre pays. En 1985, l'AEIE a été remplacée par Investissement Canada, dans le contexte d'un régime de l'investissement étranger plus libéral. C'est ainsi qu'Investissement Canada s'est vu confier la tâche de favoriser les IED. Enfin, la levée des obstacles aux IED en provenance du Mexique et des États-Unis s'est poursuivie avec la signature de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE) en 1989 et celle de l'ALENA en 1994.

La reprise des mouvements de l'IED dans les années 1990 a été accompagnée d'une transformation de la structure des secteurs d'activité bénéficiaires de